



LE BULLETIN D'INFORMATION DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - MAI 2019

A l'actu

CAMPAGNE DECLARATIVE 2019

En 2019, déclarer ses revenus de l'année 2018 est obligatoire. Depuis le 10 avril dernier, le service de déclaration en ligne est ouvert sur le site impots.gouv.fr. Vous avez jusqu'au **4 juin** pour votre déclaration en ligne. Si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, la **déclaration en ligne est obligatoire**.

Toutefois, les personnes qui ne sont pas en mesure de souscrire cette déclaration par internet, peuvent déposer une déclaration sur papier.

Pour les déclarants papier, la date limite de dépôt est fixée au **jeudi 16 mai 2019** à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Plus d'informations sur : impots.gouv.fr. Numéro national d'assistance pour le Prélèvement à la source : 0809 401 401.

BORNES ARRÊT MINUTE

Les bornes arrêt minute sont de nouveau en fonctionnement depuis le 9 avril dernier. Pour rappel, le stationnement est limité à 30 minutes de 8h à 19h. La Police Municipale procédera à la verbalisation des contrevenants.

LOI BLANQUER

La municipalité participe à la réflexion autour de la loi Blanquer sur une école de la confiance. Elle s'est inscrite dans un groupe de travail de l'Union des Maires de l'Essonne.

Une motion de soutien aux directeurs d'école sera proposée au prochain conseil municipal.

PRIME ECO-LOGIS 91

Le Conseil Départemental de l'Essonne lance cette prime pour aider les Essonnais à financer les travaux de rénovation de leur logement, et faire des économies d'énergie.

Renseignements complets et demande en ligne sur : <http://primeecologis91.fr>



À la Une

ELECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 26 MAI 2019

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote sont listées dans l'arrêté du 16 novembre 2018 (12 pièces possibles).

Exemple : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »...

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Horaires d'ouverture des bureaux de vote : 8h-20h.

Appel à volontaires : Pour assurer le bon fonctionnement du scrutin, la municipalité recherche en complément des élus, des citoyens bénévoles au poste d'assesseur.

Conditions : être âgé de 18 ans et être inscrit sur les listes électorales de Boissy-sous-Saint-Yon. Si vous êtes intéressé, contactez le service élections afin qu'il vous soit attribué un créneau horaire.

Edito

LE « ROUND UP »...la grande confusion

Beaucoup de Buxéens sont émus de voir des champs de couleur brune autour de notre village. Il est clair qu'il s'agit d'épandage du fameux herbicide à base de Glyphosate, traitement assumé par certains propriétaires de surfaces agricoles car disent-ils, « ils ne peuvent faire autrement ».

Un point clair, la vente et la possession de ce produit sont interdites aux particuliers depuis le 1er janvier 2019. Mais, qu'en est-il de l'agriculture ?

En Europe, le renouvellement de l'autorisation d'utilisation a été effectué en novembre 2017, pour cinq ans, soit jusqu'en 2022.

En France, tout convergeait vers une interdiction : la pression des citoyens qui réclamaient la sortie du glyphosate, de nombreuses organisations dont des associations d'anciens agriculteurs malades, des députés français et européens, le scandale des « Monsanto papers », la polémique autour de l'évaluation scientifique... des engagements de sortir plus tôt étaient pris, mais voilà dans la nuit du 15 septembre 2018, les députés ont rejeté l'amendement visant à interdire le glyphosate d'ici trois ans.

A Boissy, la municipalité a stoppé l'utilisation d'herbicides depuis 2017 pour l'entretien des espaces publics conformément à la loi Labbé, s'est engagée dans une démarche de protection de la biodiversité avec le support d'une association spécialisée et de l'agence régionale de la biodiversité. Elle encourage les initiatives promouvant le « bio » et supporte les exploitants Buxéens (2 sur 5) qui ont déjà eu le courage de passer au « bio intégral ».



Vie sociale

ENFANCE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ECOLE FONTAINE SAINT LUBIN

Inscriptions des enfants nés en 2016 pour la rentrée scolaire 2019-2020. Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité du représentant légal, copie du carnet de vaccinations.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ECOLE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

JEUNESSE

BOURSE AU PERMIS

La municipalité poursuit en 2019 la « Bourse au permis ». Pour 25h de travail sur la commune, la municipalité participe à hauteur de 250 € au financement de votre permis dans une auto-école partenaire.

Conditions : être Buxéen entre 18 et 25 ans et motivé.

Retrait des dossiers en mairie. Retour des dossiers en mairie le 14 juin 2019 au plus tard.

SALON DU JEU

Dimanche 19 mai, de 14h à 18h, au complexe du jeu de Paume, le service jeunesse de la CCEJR organise le Salon du jeu 2019. Venez vous amuser autour de jeux pour tout âge. Entrée libre.

CULTURE

FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

Dimanche 12 mai, Boissy-sous-Saint-Yon accueille le festival De jour // de nuit, avec la pièce « **Epopées Intimes** » de la Constellation. Retrouvez deux comédiens sur scène, vous racontant l'enfance ordinaire extraordinaire du « Petit Mathieu ». D'anecdotes en anecdotes, le public entre dans l'intimité de Mathieu Desfemmes. (Durée 75 minutes)

Rendez-vous à 16h, Espace Pasteur (rue Pasteur).

Mentions obligatoires : Conseil régional d'Ile-de-France, Conseil départemental de l'Essonne, Ville de Bures-sur-Yvette-Centre Culturel Marcel Pagnol, Ville de Bruyères-le-Châtel, La Lisière, Compagnie Décor Sonore / Fabrique Sonore.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée exceptionnellement le **samedi 1er juin**.

LA TRAVIATA-UNE PRODUCTION DE LA CCEJR

La Traviata de Giuseppe Verdi se jouera **samedi 18 mai** à 19h et **dimanche 19 mai** à 16h, à l'Espace Monnet d'Etrechy, avec l'orchestre du Parnasse et le chœur du conservatoire communautaire d'Etrechy. Direction musicale : Antoine GLA-TARD / Mise en scène : Agnès LOYER

Entrée 12 € / Réduit 7 € - réservation au 01.60.80.24.46



Solidarité

PERMANENCE POINT CONSEIL BUDGET

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) tiendra une permanence point conseil budget le **lundi 13 mai**, en mairie, de 9h à 12h sur rendez-vous uniquement, au 01.60.91.81.60.

PERMANENCE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Des permanences de travailleurs sociaux de la Maison Des Solidarités d'Etampes ont lieu en mairie les mardis matin seulement sur rendez-vous.

Veuillez téléphoner au 01 69 16 14 25 pour prendre rendez-vous.



Cadre de vie

ESSONNE VERTE / ESSONNE PROPRE

Samedi 25 mai, action citoyenne dans le cadre d'Essonne Verte, Essonne Propre. Rendez-vous à 8h45 au bois de la Hallebardière (devant le nouveau cimetière). Ce rendez-vous annuel permet aux petits et aux grands de s'investir pour notre cadre de vie. Enlevons les déchets laissés par certains indélélicats. Un pot de l'amitié clôturera cette opération.

Nouveauté 2019 : pour prolonger la matinée, apportez votre pique-nique.

INAUGURATION DU CHÂTEAU

Samedi 11 mai, à 16h se tiendra l'inauguration du château, structure de jeux pour les enfants située au complexe du Jeu de Paume. Venez admirer et profiter avec vos enfants de ce nouveau jeu en libre accès.

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Samedi 18 mai, à 16h, aura lieu la pose de la première pierre du restaurant scolaire maternel. Ce projet se concrétise au fil des mois. Cette cérémonie sera l'occasion d'observer l'avancée du chantier.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU ORGE- YVETTE (CLE)

L'arrêté inter-préfectoral, n°2019-PREF-DCPPAT/BUPPE du 11 mars 2019, autorise la CLE Orge-Yvette à pénétrer en propriétés privées en vue de procéder à l'inventaire des zones humides, jusqu'au 31 décembre 2019.



Lien communal

FETE DES VOISINS 2019

La 20ème édition de la fête des voisins aura lieu le **vendredi 24 mai** prochain.

Si vous souhaitez organiser cette fête, inscrivez-vous auprès de Gaëlle en mairie ou au 01.64.91.92.93, au plus tard le **vendredi 17 mai**.

Des affiches et des invitations vous seront fournies afin de les distribuer à vos voisins.



ASSOCIATION DES SENIORS

Nous vous proposons une **escapade à Provins, le jeudi 16 mai 2019**.
 Au programme, visite guidée de la ville en petit train, déjeuner au Caveau Saint Esprit animé par des troubadours, des conteurs, des musiciens.
 Initiation à la danse médiévale.
 Visite de la Grange aux dîmes
 Prix par adhérent : 53 €
 Prix non adhérent : 63 €
Départ à 8h devant la pharmacie.
 Inscriptions auprès de Sylviane au 01.60.82.07.08 ou 06.07.08.82.59 ou au foyer les mardis ou les jeudis de 14h30 à 17h.



ABAI

Association Buxéenne pour les Amitiés Internationales

Le **dimanche 26 mai 2019**, nous organisons à Boissy sous St Yon :

le 35ème VIDE GRENIER.

Espace Pasteur, rue Pasteur

de 6 h à 18 h pour les exposants et de 9 h à 18 h pour les visiteurs.

Suite à plusieurs demandes, les inscriptions commenceront à partir du **1er MAI 2019**.

Inscription : www.boissy-ssy.fr

Renseignements par courriel : abaiboissy@hotmail.fr

Il y aura de la place pour tous - A bientôt.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous vous rappelons que la **cérémonie du 8 mai** aura lieu au monument aux morts à l'ancien cimetière. Le rendez-vous est fixé à 9h45 devant l'entrée du cimetière (rue Pasteur). Nous espérons que vous viendrez nombreux car c'est une date très importante.

RETOUR SUR

SALON DES ARTISTES / MARCHE GOURMAND

Deux événements, deux succès !

La quinzaine d'exposants constituait une vraie haie d'honneur pour l'accès au Salon des Artistes. Le Salon des Artistes a également remporté un franc succès auprès des Buxéens et des visiteurs des communes environnantes.

D'un point de vue général, le niveau de qualité progresse chaque année, ce qui génère beaucoup d'hésitations au moment de voter pour le prix du public. Messieurs Alexandre TOUZET et Christian GOURIN ne diront pas le contraire. Ces derniers ont remis respectivement le prix du Conseil Départemental et celui de la Communauté de Communes.

Les deux invités d'honneur, pour la sculpture, Mme Nicole Mériot, venue de Belfort et Monsieur Philippe Lucas, un voisin de Torfou, pour la peinture ont fixé très haut le niveau de cette édition 2019.

PALMARÈS EDITION 2109

Prix du Conseil Départemental de l'Essonne : oeuvre collective de l'école publique Fontaine Saint Lubin

Prix CCEJR :

- Mme FALLIGUERHO Sandra avec "Pergamano"
- M. ESPANOL José avec "Musique"
- GENEVIEV avec "Trouée"

Coup de cœur de M. LUCAS : Mme HY Patricia avec "A marée basse"

Coup de cœur de Mme MERIOT : Mme WITH avec "Chef d'orchestre violons et altos"

Prix du public (464 votes) :

- Œuvre accrochée : Mme DELAUNEY Martine avec "Rue Montmartre"
- Sculpture : Mme MORIN Isabelle avec "Eléphant"
- Œuvre sur table : Mme BRUZEAU Sylvie avec "Attrape-Rêves"
- Jeune artiste : école publique Fontaine St Lubin



AGENDA MAI 2019

MERCREDI 8 MAI

CEREMONIE DU 8 MAI

En collaboration avec l'association des anciens combattants
9h45 - cimetière, rue Pasteur

SAMEDI 11 MAI

INAUGURATION DU CHATEAU

16h - complexe du Jeu de Paume

DIMANCHE 12 MAI

FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

16h - Espace Pasteur

JEUDI 16 MAI

ASSOCIATION DES SENIORS

Journée à Provins

SAMEDI 18 MAI

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

16h - Ecole Fontaine St Lubin

LA TRAVIATA

19h - Espace Monnet (Etrechy)

DIMANCHE 19 MAI

SALON DU JEU

14h-18h - Complexe du Jeu de Paume

LA TRAVIATA

16h - Espace Monnet (Etrechy)

VENDREDI 24 MAI

FÊTE DES VOISINS

SAMEDI 25 MAI

ESSONNE VERTE / ESSONNE PROPRE NETTOYAGE DES BOIS ET PIQUE-NIQUE

8h45-13h45 - parking de la Halle-bardière/nouveau cimetière

DIMANCHE 26 MAI

ELECTIONS EUROPEENNES

8h-20h - tour unique

35ème VIDE-GRENIER

Organisé par l'ABAI

9h-18h - Espace Pasteur

INFOS PRATIQUES

L'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

L'UTL vous propose pour le mois de mai :

Jeudi 9 Le Neuromarketing, arnaque ou réelle menace ?

ARPAJON à 17h Cinéma Stars

Lundi 13 Femmes, artistes, une longue histoire...

BRETIGNY SUR ORGE à 14h30 Ciné 220

LES NOTAIRES DE L'ESSONNE

La Chambre des Notaires de l'Essonne vous propose des consultations gratuites et anonymes les **mardis 14 et 28 mai**, à Evry sur rendez-vous au : **01.60.78.01.27**.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en **2003** doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

DOSSIER MEDICAL PARTAGE

Le dossier médical partagé (DMP), confidentiel et gratuit, donne à chaque patient un regard complet sur ses données de santé. Ce carnet de santé numérique, véritable outil de coordination des soins et mémoire de notre santé, permet de centraliser toutes nos données médicales et d'y accéder à tout moment en toute sécurité. Les professionnels de santé disposent et partagent des informations fiables et régulièrement actualisées, pour prendre en charge leurs patients au quotidien et intervenir plus efficacement en cas d'urgence. 300 000 Franciliens ont ouvert leur DMP.

Plus d'informations sur : www.dmp.fr.

POINTS-RELAIS DE PROXIMITE A LA SOUS-PREFECTURE D'ETAMPES

La sous-préfecture d'Etampes propose la mise en place de points-relais de proximité réunissant plusieurs organismes : La Caisse d'Allocations Familiales, localisée dans le hall d'accueil au public, ouvert aux mêmes plages horaires que l'accueil du public, permet de consulter sa situation personnelle,

d'éditer des attestations et de prendre des rendez-vous pour les situations complexes.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), localisée dans un bureau au rez-de-chaussée du bâtiment B, ouverte au démarrage le lundi après-midi tous les 15 jours, accueil sur rendez-vous avec une gestion par la CCI, en lien avec l'agent d'accueil de la sous-préfecture.

DEMENAGEMENT CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Mmes RAIMOND Patricia et HALLER Christelle situé au 8 rue Choiseul déménage et intègre la Maison Médicale située au 31 rue du Pont Cagé à partir du 1er mai 2019. Les horaires de permanence restent identiques et vous pouvez les joindre au 06.78.38.90.95.

PHARMACIES DE GARDE

MERCREDI 1^{ER} MAI

LIMOURS
ARPAJON

GIMENEZ
GUILLEMAN

☎ 01.64.91.00.71
☎ 01.64.90.01.46

DIMANCHE 5 MAI

ANGERVILLIERS
ARPAJON

CLAUSIER
JARNOUX-GERVAIS

☎ 01.64.59.18.38
☎ 01.64.90.00.22

MERCREDI 8 MAI

BRIIS SOUS FORGES
ARPAJON

DU FAYET DE LA TOUR
CESA-MULOT

☎ 01.64.90.70.16
☎ 01.64.90.00.15

DIMANCHE 12 MAI

SAINT CHERON
BOURAY SUR JUINE

DEFIVES-MOIREAU
CABOT

☎ 01.64.56.67.36
☎ 01.69.27.49.29

DIMANCHE 19 MAI

BREUILLET
MAROLLES

MENARD & CORLOUËR
MAUDET

☎ 01.64.58.47.00
☎ 01.69.14.89.49

DIMANCHE 26 MAI

BRUYERES LE CHATEL
MAROLLES

DE WITTE ET BRUNET
AUDET

☎ 01.64.90.07.11
☎ 01.69.14.80.70

JEUDI 30 MAI

BREUILLET
VERT LE PETIT

PHILIAS ET VROMAN
VERCELOT

☎ 01.64.58.64.47
☎ 01.64.93.26.14

**Sous réserve de modifications de dernière minute*

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation **01 64 46 91 91** - samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h

